

N° 4 Automne 1990

EQUINOXE

REVUE ROMANDE DE SCIENCES HUMAINES



DROITS
DE L'HOMME

EQUINOXE

L'ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE : INFORMATIONS SUR LE DROIT D'ASILE ET LES DROITS DE L'HOMME

Créée en août 1985, l'Association Vivre Ensemble a pour but de favoriser l'information sur les questions touchant à la politique d'asile et aux réfugiés, ainsi que de mettre sur pied toute activité allant dans le sens d'une défense et d'un renforcement du droit d'asile. Diverses organisations se sont associées au lancement de Vivre Ensemble, notamment le Centre social protestant de Genève, la Ligue suisse des droits de l'homme, S.O.S. Racisme, Vivre Ensemble Jura, le Comité suisse de défense du droit d'asile et S.O.S Asile Vaud. Vivre Ensemble n'entend pas être l'organe d'une organisation particulière qui en contrôlerait la ligne, car sa vocation est plutôt de refléter l'ensemble des débats, des positions et des actions en cours. Vivre Ensemble est indépendante de toute association, groupement, etc. Les frais de fonctionnement et le salaire de la rédactrice-documentaliste à mi-temps sont assurés par les abonnements et par un appel annuel aux abonnés.

Le bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile de Vivre Ensemble est publié par une petite équipe romande de collaborateurs et de militants de groupements engagés dans le domaine de l'asile. Il apporte à plus de 1800 abonnés de nombreuses informations et une synthèse de l'actualité touchant à cette problématique. Le contenu du bulletin bimestriel s'articule autour des axes suivants: informations directes et précises sur le droit d'asile; exemples d'actions menées à la base; arguments dans les débats en cours; témoignages de réfugiés; nouvelles des groupes locaux; propositions de participations individuelles à des actions; situations des droits de l'homme dans les pays d'origine des requérants d'asile.

En plus du bulletin, l'Association diffuse régulièrement des envois spéciaux destinés à compléter l'information et à promouvoir des actions. Vivre Ensemble diffuse en outre, cinq fois par année, à plus de 150 adresses de services et personnes très actives dans le domaine de l'asile, un relevé des documents, textes et publications parus récemment avec indications de la source et de la possibilité d'en commander des copies à Vivre Ensemble. Ce service contribue à rendre plus facilement accessibles certains textes et instruments de travail susceptibles de servir de support pour les activités des uns et des autres en faveur du droit d'asile. Le centre de documentation de Vivre Ensemble est aussi fréquemment sollicité pour répondre à des demandes très diverses, de celle de l'avocat cherchant une information précise pour préparer un recours à celle d'un étudiant qui prépare un exposé sur le droit d'asile.

Par ailleurs, dans la mesure de ses moyens, Vivre Ensemble soutient financièrement d'autres activités touchant à l'information sur le droit d'asile et à la situation des droits de l'homme dans les pays d'origine des requérants. C'est ainsi que l'Association a soutenu, en 1989, la création d'un bulletin trimestriel d'information sur le droit d'asile au Tessin, a aidé l'Association Suisse-Kurdistan qui effectue un remarquable travail de traduction de la presse turque et a contribué à la réalisation et la traduction d'un film sur les procès contre Dev Yol en Turquie.

Les personnes désirant plus d'informations sur le travail effectué par l'Association peuvent s'adresser à *Vivre Ensemble*, Case postale 177, 1211 Genève 8, tél. 022/20 60 94.

Isabelle Furrer

LES PRATIQUES DE FORMATION DU MOUVEMENT POUR UNE SUISSE OUVERTE, DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE (MODS)

Le Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS) est une Organisation non gouvernementale dont le siège est à Berne. Parmi ses nombreuses activités, orientées par la Charte 1986¹, les activités de formation et d'information aux droits de l'homme occupent une grande place. Dans la Charte, ses fondateurs appellent explicitement les signataires à agir de diverses manières «...pour le respect des droits de l'homme».

Ainsi par exemple, le MODS a organisé deux symposiums de formation et d'information sur deux régions du monde d'où viennent de nombreux requérants d'asile, réfugiés, travailleurs migrants et exilés. Vu que les personnes ne quittent pas leur pays sans raison sérieuse, il est apparu important au MODS de tenter d'apporter des éléments pouvant expliquer le déplacement de ressortissants de certains pays. Le premier symposium, organisé en 1988, concernait le Zaïre. Des intervenants de plusieurs pays d'Europe et d'Afrique ont amené des éléments d'information sur la situation économique, géographique, politique, culturelle, religieuse du Zaïre. On peut citer l'exposé de la chercheuse et enseignante Vita Foutry, historienne belge, qui a porté sur l'histoire intérieure du Zaïre durant la colonisation et après l'indépendance. Le secrétariat prépare la publication des actes qui seront disponibles pour toute personne intéressée. Les enseignants, hommes et femmes, y trouveront des éléments d'information intéressants sur l'histoire et l'actualité du Zaïre².

Par ailleurs, constatant ces dernières années que plus de la moitié des requérants d'asile sont originaires de Turquie et que, même si les statistiques existantes ne permettent pas de quantifier le phénomène, une grande partie d'entre eux provient des provinces kurdes de l'Est de la Turquie, le MODS a décidé d'organiser un symposium d'information et de formation sur «le peuple kurde». Ce symposium a été organisé les 27-29 avril 1990 dans une ville suisse qui, du fait de l'histoire, a une importance symbolique pour la Turquie: Lausanne³. Les nombreux intervenants ont rappelé l'histoire tragique des 25 millions de Kurdes vivant en Turquie, en Iran, en Irak, en Syrie ou réfugiés dans le monde entier, qui n'ont pas de patrie, ne disposent pas des droits de l'homme les plus fondamentaux: droit à l'auto-détermination, droits civiques, droit de parler leur langue, droit à l'éducation, droit à la sauvegarde et au développement de leur culture, etc... Les actes du symposium seront bientôt disponibles en français et en allemand pour toute personne intéressée.

1 La Charte 1986 a été élaborée par plus de 200 personnalités du monde culturel, politique, syndical et des milieux d'Eglise. Depuis, elle a été signée par 3'500 personnes, Organisations non gouvernementales et institutions. La Charte signale trois grands domaines d'actions pour le respect des droits de l'homme: la politique d'asile; la politique vis-à-vis des étrangers, à travers par exemple des actions pour l'abolition du statut de saisonnier; la politique de développement vis-à-vis des régions du « tiers monde ». La Charte, ainsi que la liste complète des premiers signataires, peuvent être obtenues au secrétariat du MODS, Case postale 8553, 3001 Berne.

2 Les commandes peuvent être adressées au secrétariat du MODS.

3 A Lausanne a été signé en 1923 le «Traité de Lausanne» qui devait, en principe, régler le problème des minorités dans le nouvel Etat turc.

A côté de ces activités générales, le MODS, par l'intermédiaire de son secrétariat, de juristes et de personnalités suisses, défend les droits de l'homme au quotidien par la prise en charge de dossiers de personnes dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés. De nombreux dossiers de Chiliens, de Tamouls, de Kurdes, de Turcs, de Libanais, de Pakistanais, d'Iraniens, de Zairois, d'Albanais du Kosowo, etc... font l'objet d'études approfondies et d'interventions. Le MODS s'est ainsi chargé notamment de la défense des droits de la famille Musey, requérant d'asile zairois refoulé dans son pays après 18 ans de séjour en Suisse⁴.

Ces activités quotidiennes, basée sur des conceptions de pédagogie active, sont une occasion de formation par des actions concrètes, pour de nombreux jeunes et adultes qui y participent. Elles permettent aussi, par une voie toute pragmatique, d'informer et de former l'opinion publique sur des aspects très concrets des droits de l'homme qui devraient être développés dans notre propre pays. Certains documents servent de base à ces actions et peuvent être intéressants pour des enseignants⁵.

En conclusion, les activités du MODS dans le domaine de la formation et de l'information touchent la mise en œuvre des droits de l'homme aussi bien dans d'autres pays de la planète qu'en Suisse. La formation est envisagée à la fois comme un acquis d'informations sur les pays d'origine des exilés et la situation des droits de l'homme en Suisse, et comme une activité concrète en faveur de ces droits.

Marguerite Reut

4 Voir Mathieu MUSEY, *L'asile en Suisse. Nègres s'abstenir ou la démocratie à l'épreuve*, Berne, 1989. Disponible au secrétariat du MODS.

5 Des dossiers (en allemand et en français) sur les droits de l'homme, les droits fondamentaux des migrants, le droit d'asile et la formation contre le racisme sont à disposition au secrétariat du MODS qui travaille régulièrement avec des enseignants.

